



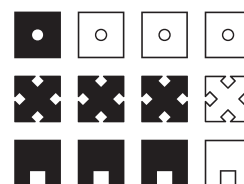
La Gradelle

Commune de Chêne-Bougeries, canton de Genève



Photo aérienne david&kathrin, 2021, © OFC Berne

Construit dans les années 1960 en réponse à la profonde crise du logement, l'ensemble résidentiel de la Gradelle constitue l'un des trois grands projets genevois réalisés d'un seul tenant en périphérie de la ville de Genève. L'importance nationale de la Gradelle résulte de la valeur historique, urbanistique et architecturale de cette réalisation de grande homogénéité, unique en Suisse en termes de plan et bénéficiant d'espaces extérieurs savamment aménagés qui offrent un agréable cadre de verdure.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous map.geo.admin.ch. La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération





 Ville	 Village urbanisé	 Hameau
 Petite ville, bourg	 Village	 Cas particulier

Site construit

Qualités

	Qualités de situation Valeur topographique et degré d'urbanisation du site
	Qualités spatiales Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site
	Qualités historico-architecturales Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification





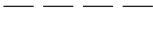
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières

Partie de site





Qualités

	Qualités spatiales Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés
	Qualités historico-architecturales Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés




Classification

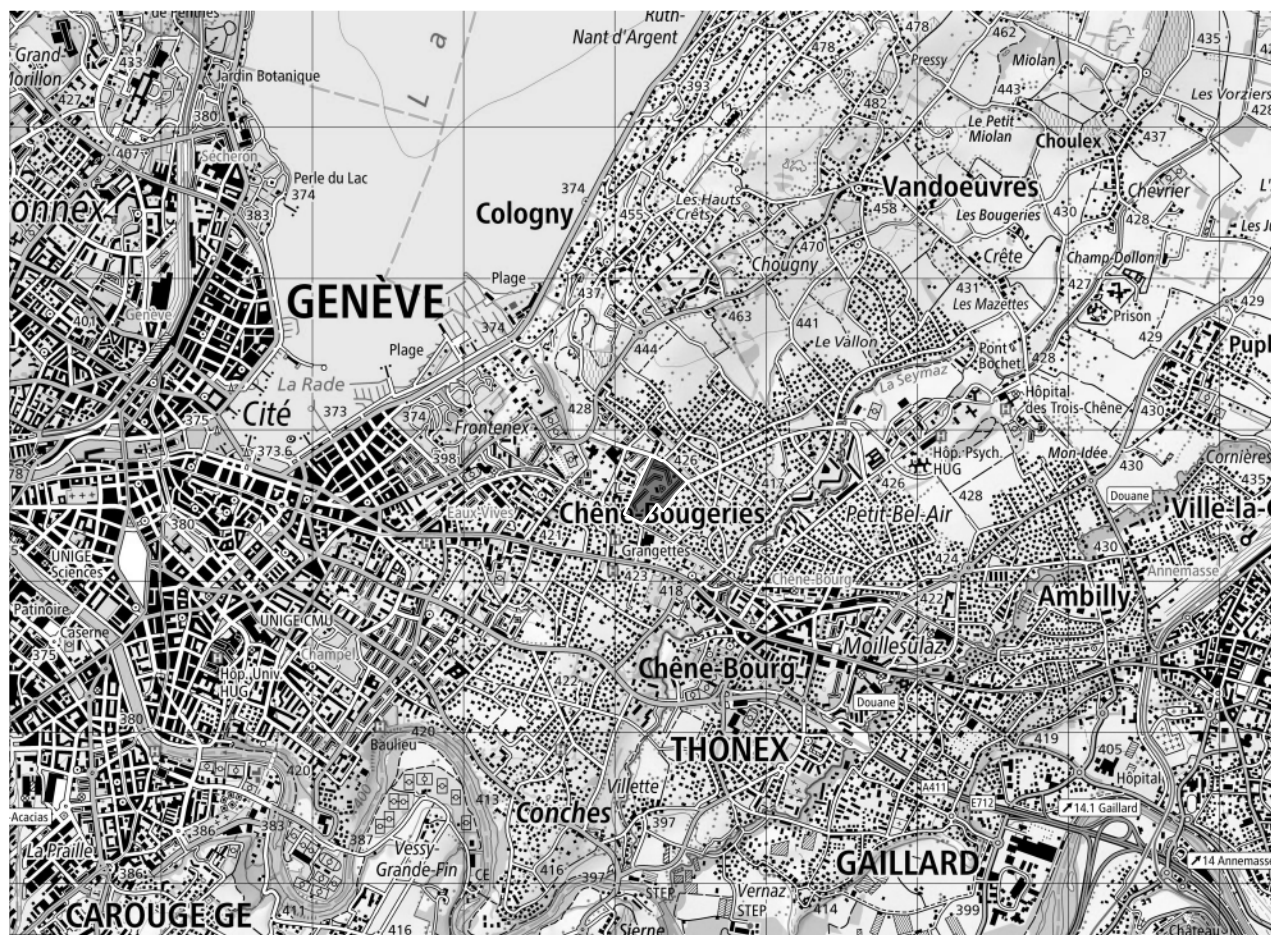
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières
	Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

	Objectif de sauvegarde A Sauvegarde de la substance Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre
	Objectif de sauvegarde B Sauvegarde de la structure
	Objectif de sauvegarde C Sauvegarde du caractère
	Partie de site sensible

Observation

	Façonner la partie de site		Se différencie du reste de la partie de site		Affecte la partie de site
---	----------------------------	---	--	---	---------------------------



Base : carte nationale 1 : 50 000, 2015

Qualification

Qualités de situation



Pas de qualités de situation particulières de l'ensemble résidentiel de la Gradelle niché au cœur d'un quartier de villas anciennes et d'immeubles récents aux gabarits imposants.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par l'agencement en spirale des immeubles disposés sur deux niveaux topographiques autour d'un espace central communautaire marqué par une tour ; démultiplication des points de vue suscitée par cet étagement ainsi que par les nombreuses liaisons visuelles entre l'intérieur et l'extérieur.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales de l'ensemble résidentiel réalisé dans les années 1960 comme l'un des plus grands projets en périphérie de la ville de Genève par l'architecte genevois Jean Hentsch et l'architecte bernois Jacques Zbinden ; plan inédit en Suisse, inspiré de l'architecture organique de Frank Lloyd Wright et en rupture avec la tradition de la grille orthogonale ; réalisation emblématique de la préfabrication lourde et de la mise en œuvre des leçons prônées par le mouvement moderne. Hautes qualités également au vu des espaces extérieurs soigneusement aménagés d'arbres, d'arbustes et de haies et agrémentés d'un mobilier réalisé en harmonie avec le bâti.

Développement de l'agglomération

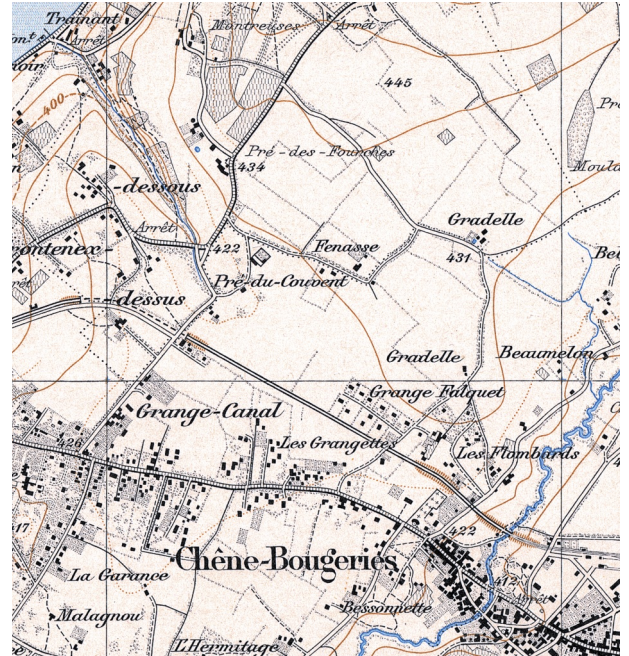
Le terrain sur lequel se dresse aujourd'hui l'ensemble résidentiel de la Gradelle fut dévolu à l'agriculture avant d'accueillir une écurie et deux hippodromes dans les années 1930. À la suite des mesures prévues par les plans Marais dès 1945, le terrain fut classé en 1961 en zone à bâtir pour la construction de nouveaux logements. L'ensemble résidentiel, terminé en 1967, dispose de quatre barres et d'une tour, abritant plus de 900 logements et des équipements collectifs qui sont insérés dans des espaces extérieurs soigneusement aménagés. Le nombre d'habitants s'élevait à près de 3250 à la fin de 2018.

Situé à l'est du canton, non loin de la ville de Genève, l'ensemble résidentiel de la Gradelle est implanté au cœur de la commune de Chêne-Bougeries. Celle-ci tire son nom de « bougeries », signifiant broussailles, pâturages ou marécages, à l'image de la nature des terres à l'époque. Le bourg de Chêne est attesté dès 1270, à l'intersection de la Seymaz et d'une voie historique reliant Genève à Annemasse. À la fin du XVI^e siècle, la famille Gradelle, venue d'Auvergne, fonda un domaine de campagne au nord du bourg de Chêne. Lors des négociations territoriales de 1754 entre Genève et la Savoie, Chêne fut partagé en deux entités : Chêne-Bougeries à l'ouest de la Seymaz, qui passa aux mains des Genevois, et Chêne-Bourg à l'est, qui fut rattaché à la Savoie. L'invasion française en 1798 entraîna un profond remaniement territorial du bassin genevois : Chêne-Bougeries fut brièvement rattachée à Thônex avant d'acquiescer en 1801 le statut de commune indépendante. Au cours du XIX^e siècle, de riches familles genevoises se firent construire des maisons de campagne le long de la voie historique. La colonisation du lieu s'intensifia dès 1876 avec la mise en service du tram.

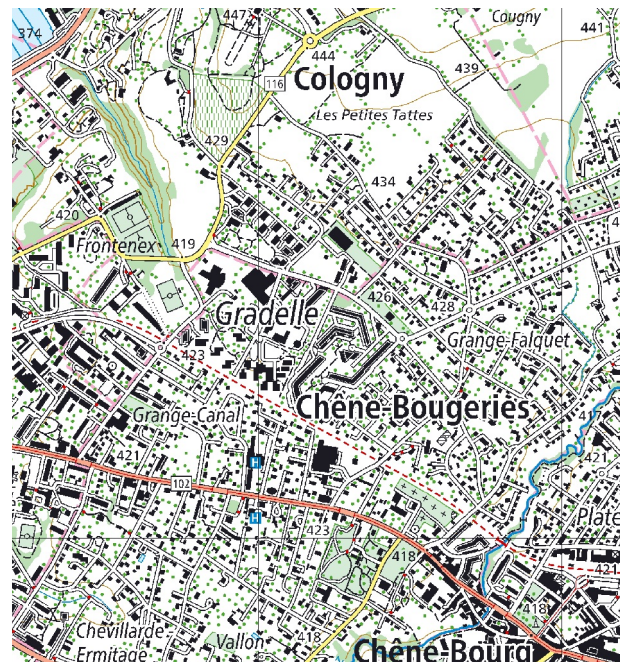
La première édition de 1899 de la carte Siegfried témoigne de la situation encore largement rurale de la commune de Chêne-Bougeries. Au nord de la parcelle devant accueillir plus tard l'ensemble résidentiel se trouve le domaine de la famille Gradelle, alors qu'au sud sont visibles la ligne de tram vers Chêne et la voie de chemin de fer entre les Eaux-Vives et Annemasse, inaugurée en 1888.

La campagne chênnoise connut une certaine évolution durant le premier tiers du XX^e siècle. La nouveauté la plus significative fut le déplacement en 1932 du manège de la vieille ville de Genève à Chêne-Bougeries. Une grande écurie et deux hippodromes, séparés par le tracé du chemin de fer, furent construits. Le plus grand des deux hippodromes au nord occupa l'intégralité du terrain sur lequel se dressera l'ensemble de la Gradelle. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les terres au

cœur du grand hippodrome furent aménagées en potagers pour répondre aux mesures prévues par le plan Wahlen.



Carte Siegfried 1 : 25 000, 1899



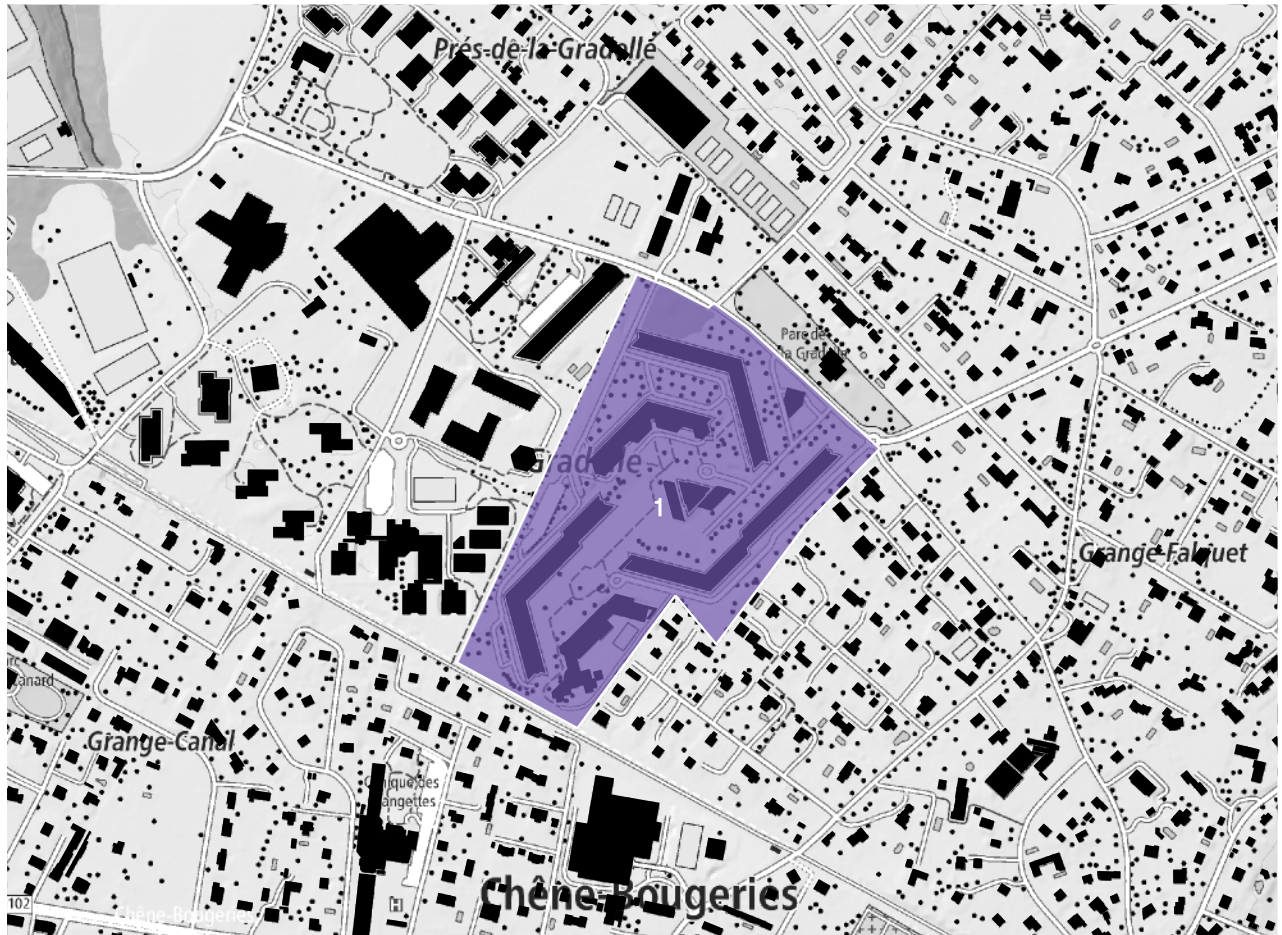
Carte nationale 1 : 25 000, 2015

L'apparence de la ville de Genève et de sa périphérie se transforma profondément sous l'effet des projets prévus par les plans Marais (1945-1966), visant la création de près de 50 000 logements en l'espace d'une vingtaine d'années. Motivé par la loi sur l'expansion urbaine de 1957, l'ensemble de la Gradelle constitue l'un des trois plus grands projets résidentiels unitaires projetés en périphérie de la ville de

Genève, aux côtés de la cité du Lignon (1962-1971) et de la cité des Avanchets (1973-1977). Les démarches de classement du terrain en zone à bâtir débutèrent en 1961. Opération de promotion entièrement privée, la Gradelle devait fournir près de 900 logements et des équipements collectifs d'utilité à l'ensemble du voisinage. Le plan masse, dessiné par les architectes Roger Gaulis et Dominique Gampert, prévoyait une tour d'immeuble servant de pivot à quatre barres d'immeubles brisées, agencées en spirale autour. Cette planification s'inscrit dans la lignée des grands ensembles français initiés dès la fin des années 1940, mais rompt résolument avec la grille orthogonale prônée par le mouvement moderne. Sous la direction de l'architecte genevois Jean Hentsch et de l'architecte bernois Jacques Zbinden, le chantier, qui débuta en 1963, compta parmi les premiers chantiers de cette envergure en Suisse et constitua un champ d'expérimentation pour la préfabrication lourde. Deux nouveaux modes constructifs furent testés : un système danois de préfabrication en usine et un système français de préfabrication directement sur place. Les architectes collaborèrent avec l'entreprise IGECO, qui constituait au début des années 1960 l'une des plus importantes entreprises d'éléments en béton préfabriqués en Suisse. Les barres d'immeubles comptent en moyenne par palier trois à quatre appartements à simple ou double orientation, allant de deux pièces et demie à dix pièces ; certains niveaux supérieurs accueillent des duplex. La tour réunit quant à elle trois appartements par palier, tous à double orientation. Le terrain dans l'angle sud fut légué à titre gracieux à la commune pour la construction d'un établissement scolaire à disposition de tout le voisinage : le bâtiment de l'école primaire fut réalisé en 1963 et celui de l'école enfantine en 1969. Une rue commerçante, une station-service et des locaux communautaires et socio-culturels complètent les équipements collectifs ; l'église, le temple et la piscine en plein air, initialement planifiés, ne virent jamais le jour. Par la suite, des immeubles aux gabarits imposants et d'autres établissements scolaires – dont le cycle d'orientation de la Gradelle – s'implantèrent à proximité immédiate de l'ensemble. Ce dernier, qui comptait près de 3250 habitants à la fin de 2018, se présentait en 2019 globalement dans un bon état de conservation – malgré quelques disparités matérielles et chromatiques entraînées par les rénovations effectuées au cours des dernières décennies.

Le site actuel

L'ensemble résidentiel de la Gradelle est niché au cœur d'un tissu de villas anciennes et d'immeubles récents. Délimité sur deux côtés par des cordons boisés, il est constitué de quatre barres disposées en spirale autour d'une tour de section triangulaire, d'établissements scolaires et socioculturels et de quelques commerces occupant les rez de certaines barres. Le bâti est inséré dans des espaces extérieurs qui sont agrémentés d'une remarquable végétation et aménagés d'un mobilier de facture soignée typique de l'époque.



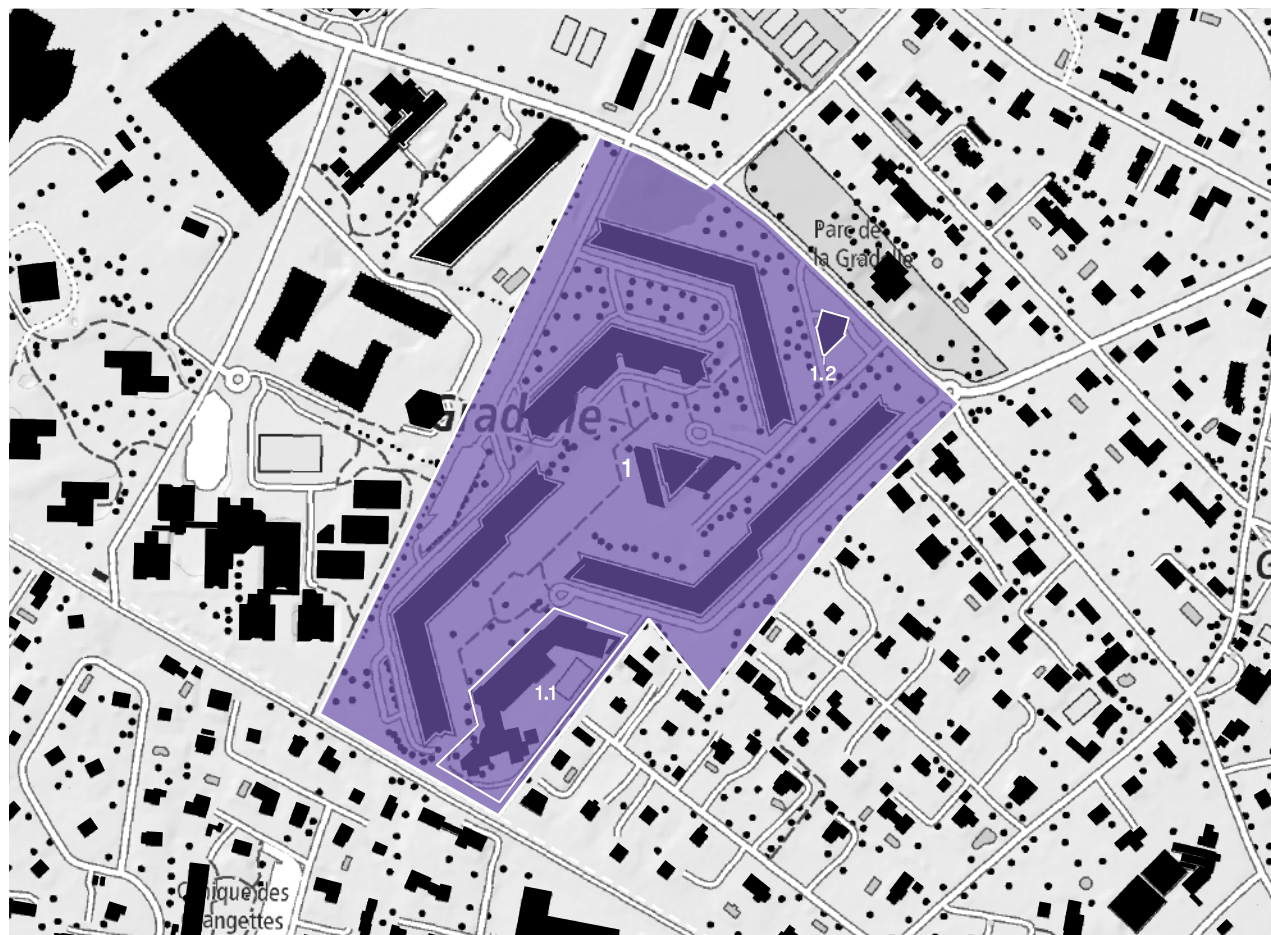
Base: swissTLM 1:7500, édition 2019, état de mise à jour 2015

Parties de site

- 1 Ensemble résidentiel** — Quatre barres brisées, sept à neuf niveaux, disposées selon un plan en spirale autour d'une tour de dix-sept niveaux, toits plats, parfois rez commercial, espaces extérieurs aménagés, parkings en plein air et souterrains, 1963-1967, rén. partiellement dès fin XX^e s., école, 1963/1969, rén. 2002/2014, garderie, années 2000



Objectif de sauvegarde A



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

1 Ensemble résidentiel

Délimité sur deux côtés par des cordons boisés, l'ensemble résidentiel, construit entre 1963 et 1967, forme une entité clairement distincte du bâti environnant. Il est accessible depuis la route de passage au nord, de laquelle se détachent trois voies qui rejoignent les différentes aires de stationnement en surface et les garages souterrains. Le bâti, réparti sur deux niveaux topographiques, réunit quatre barres d'immeubles, formant des angles obtus et s'élevant sur sept à neuf niveaux ; une tour de dix-sept niveaux, présentant un plan triangulaire, occupe le centre de la composition : de là se déroulent selon un motif en spirale les barres. Cet agencement libère des passages qui aèrent la composition et favorise de remarquables échappées à travers tout l'ensemble.

L'architecture du bâti présente une forte homogénéité rendue par l'emploi en façade de modules alternant entre deux types de panneaux en béton préfabriqués régulièrement agencés : l'un est percé de deux fenêtres disposées verticalement et l'autre de loggias ou de grandes fenêtres, créant ainsi un jeu de vides et de pleins qui vient briser une certaine monotonie. Les trois barres au nord sont dotés d'attiques marqués en façade par des murs de refend en saillie. Les travaux de rénovation entrepris dès la fin du XX^e siècle ont entraîné la substitution d'une partie des menuiseries en bois par des éléments en aluminium ou en PVC colorés, altérant la matérialité et la polychromie d'origine des immeubles. Les entrées vitrées des immeubles, avec leur revêtement de sol en calepinage et matériaux soignés continus entre le dehors et le dedans, permettent le dialogue entre les espaces extérieurs de part et d'autre du bâti, ainsi qu'entre intérieur et extérieur de l'ensemble. Les promenades en pied d'immeubles sont bordées de massifs arbustifs.

Les espaces extérieurs accueillent une riche végétation constituée d'arbres – tantôt réunis en bouquets, tantôt formant des alignements tantôt placés en position



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

isolée –, d'arbustes et de haies. Ils sont complétés par un mobilier réalisé dans le goût de l'époque et comprenant entre autres une fontaine formée de cubes en béton placée sur la terrasse de la tour, des bacs à fleurs, des aires de jeux et des bancs. Au niveau inférieur, des pelouses, parcourues de chemins aux tracés en lignes brisées imitant celles des immeubles, relient la garderie aménagée sous la terrasse de la tour et l'école (1.1). Revêtu d'une isolation thermique à bardeaux, l'établissement scolaire se compose de trois modules principaux, agencés sur trois côtés d'un préau orienté vers l'est.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par l'agencement du bâti autour d'un espace central communautaire, marqué par une tour. Hautes qualités également pour la disposition de l'ensemble sur deux niveaux topographiques et la transparence des rez-de-chaussée, garantissant d'intéressants points de vue au sein de l'ensemble.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales de l'ensemble résidentiel des années 1960 réalisé par l'architecte genevois Jean Hentsch et l'architecte bernois Jacques Zbinden, en collaboration avec Roger Gaulis et Dominique Gampert ; planification exemplaire adoptant certains concepts prônés par le mouvement moderne et reposant sur un plan masse en spirale, unique en Suisse, qui rompt avec la grille orthogonale ; champ d'expérimentation de nouveaux systèmes de préfabrication lourde. Globalement bon état de conservation du bâti et des espaces extérieurs – malgré quelques disparités matérielles et chromatiques apparues au cours des rénovations.

Signification

Signification importante comme unique périmètre et comme une des trois plus grandes planifications d'après-guerre réalisées d'un seul jet en périphérie de la ville de Genève.

1.1 École



Établissement scolaire de typologie modulaire, comprenant les classes enfantines et primaires et la salle de gymnastique articulées autour d'un préau, un à trois niveaux, toits plats, 1963/1969, rén. 2002/2014

1.2 Station-service



Équipement collectif prévu dès la planification originelle, volume bas de plan triangulaire prolongé par un couvert, reconstr. 1998

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

La matérialité et les coloris contribuent fortement à l'homogénéité de l'ensemble résidentiel. Il est recommandé de les conserver au mieux lors de travaux d'isolation et de rénovation.

La végétation et le mobilier façonnent fortement les espaces extérieurs et méritent un soin tout particulier. Il convient particulièrement de préserver la diversité végétale qui caractérise l'ensemble.

Il est recommandé de remettre en activité la fontaine située au pied de la tour pour contribuer à la revalorisation des espaces extérieurs.

Mesures de protection existantes

Canton

Plan directeur

Plan de site

Commune

Plans d'affectation

Bibliographie

Brulhart Armand, Deuber-Pauli Erica, Ville et canton de Genève, Berne 1993.

Brunier Isabelle et al., Chêne-Bougeries, des origines à nos jours, Chêne-Bougeries 2003.

Charollais Isabelle, Lamunière Jean-Marc, Nemeč Michel, L'architecture à Genève 1919-1975, 2 vol., Office du patrimoine et des sites, Genève 1999.

Courtau Catherine (sous la dir.), XX^e. Un siècle d'architectures à Genève. Promenades, Genève 2009.

Département du territoire, Office du patrimoine et des sites, Recensements architecturaux du canton de Genève.

Genequand Christiane, « Chêne-Bougeries », in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 14.07.2005. En ligne : <<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2894.php>>.

Géoportail du canton de Genève. En ligne : <<https://www.etat.ge.ch/geoportail/pro/>>, consulté le 06.05.2019.

Hentsch Jean, « Immeuble La Gradelle A à Chêne-Bougeries : 1961. Architecte Jean Hentsch SIA, Genève », Das Werk 52 (3), 1965, pp. 96-97.

Hentsch Jean, « Ensemble résidentiel de la Gradelle, Genève », Architecture, formes, fonctions 12, 1966, pp. 212-215.

Hentsch Jean, « Ensemble résidentiel de la Gradelle, Chêne-Bougeries », in : Revue polytechnique suisse 85 (44), 1967, pp. 790-792.

Lombard François, Chêne-Bougeries hier et aujourd'hui, Chêne-Bougeries 1986.

paysage n'co, Plan de site de la Gradelle : relevé des aménagements paysagers, Office du patrimoine et des sites, Genève 2018.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, Berne 2011 (Guide artistique de la Suisse, tome 4a).

Impressum

1^{re} version 05.2019

Entrée en vigueur
01.05.2022

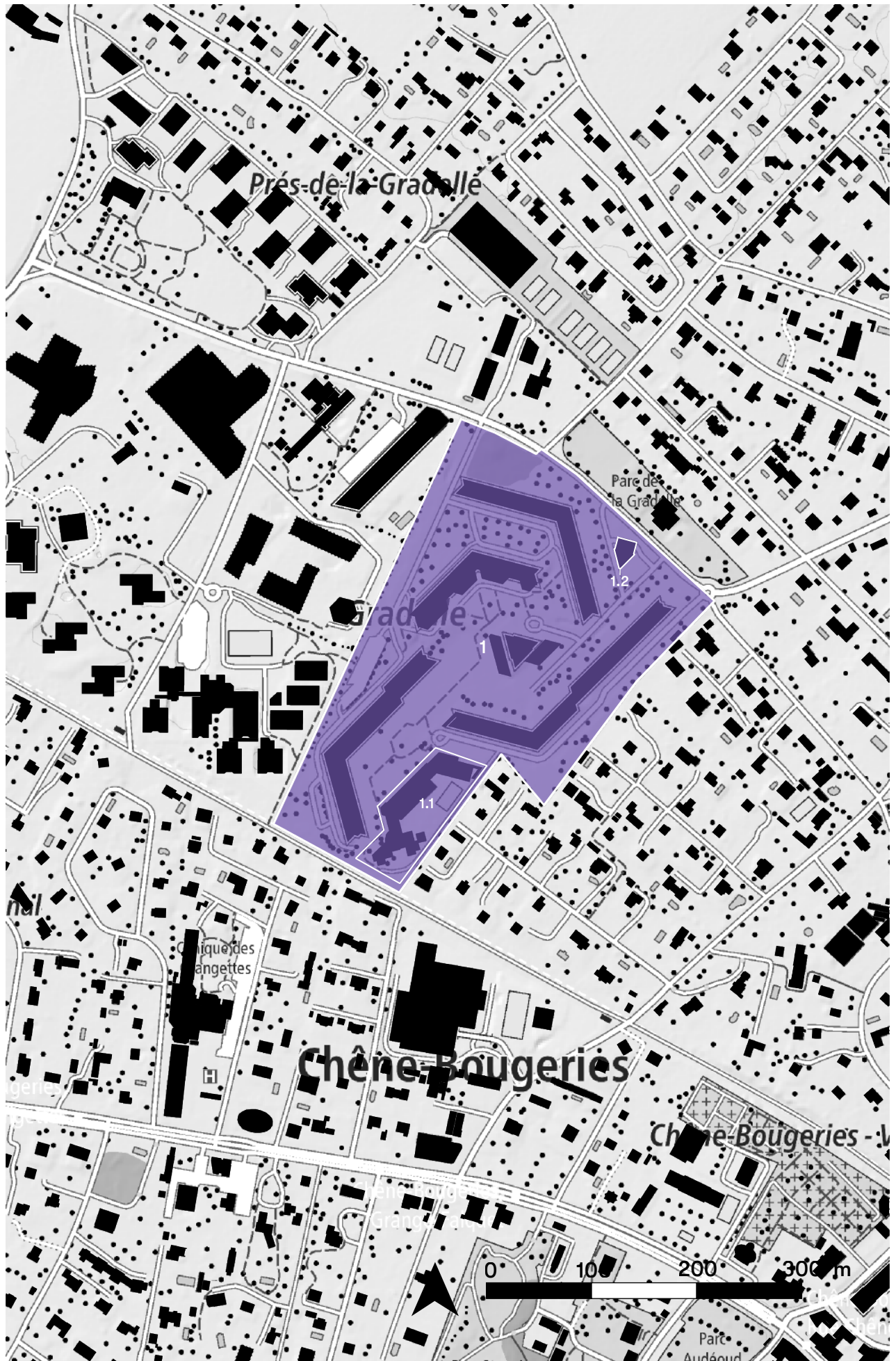
Coordonnées du site
2503199/1117623

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch



- | | | |
|---|--|---|
| Objectif de sauvegarde A | Objectif de sauvegarde C | Partie de site |
| Objectif de sauvegarde B | Partie de site sensible | Observation |